



Bourse forfaitaire – Consultations jeunesse 2025 Montréal, 17 et 18 octobre 2025

Dans le cadre des Consultations jeunesse, une **bourse forfaitaire** est offerte à tou-te-s les jeunes de 18 à 35 ans afin de soutenir leur participation. Cette bourse couvre une partie des frais de participation, de transport et, le cas échéant, d'hébergement.

Modalités générales

- Le versement se fait par remboursement Interac dans un délai maximal de 5 jours ouvrables suivant l'événement.
- Pour déclencher le paiement, les participant-e-s doivent remplir un formulaire de demande à la fin de la journée du samedi.
- Une preuve de résidence peut être exigée pour les personnes venant de l'extérieur de la région métropolitaine de Montréal.
- Une facture d'hôtel sera requise lorsque le remboursement se fait au tarif «**avec hôtel**».

Avec ou sans hôtel?

- **Avec hôtel** : Les participant-e-s qui choisissent de séjourner à l'hôtel doivent fournir une facture.
- **Sans hôtel** : Ceux et celles qui préfèrent loger dans un lieu sûr et proche (famille, ami-e-s, etc.) peuvent le faire : dans ce cas, la bourse sera versée au montant prévu «**sans hôtel**».
- Chaque participant-e est responsable de l'organisation de son déplacement et de son hébergement.



Bourse forfaitaire – Consultations jeunesse 2025
Montréal, 17 et 18 octobre 2025

Montants de la bourse

Lieu de résidence	Deux journées (vendredi + samedi)	Samedi seulement	Vendredi seulement
Région métropolitaine de Montréal ¹	90 \$	65 \$	–
Ville de Québec	425 \$ (avec hôtel) 300 \$ (sans hôtel)	225 \$	–
Gatineau / Sherbrooke	395 \$ (avec hôtel) 270 \$ (sans hôtel)	195 \$	–

À retenir

- La bourse est attribuée uniquement en cas de participation à l'ensemble des deux journées ou à la journée du samedi.
- Aucun montant n'est prévu pour une présence au seul vendredi.
- Le remplissage du formulaire de demande de virement Interac est obligatoire et doit être fait pour chaque participant.e. Le lien sera fourni à la fin de la journée du samedi.

¹ <https://cmm.qc.ca/a-propos/territoires-et-municipalites/>